



Braque Times

n ° 3

juin 2010

EDITO

Encore une année qui se termine, et des vacances méritées pour tout le monde qui se profilent. Mais, n'oublions pas, comme le disait Shakespeare, « si l'on passait l'année entière en vacances, s'amuser serait aussi épuisant que travailler » (Henry IV).

Compte tenu des annonces faites ces derniers mois, il est à craindre que la prochaine rentrée soit plus difficile que la précédente. En effet, notre collège ne va pas pouvoir échapper, comme l'ensemble des établissements, aux orientations actuelles en matière d'éducation. Citons en particulier la réforme de la formation des enseignants (voir p. 4) et la baisse générale des effectifs de professeurs, avec l'impact redouté sur les possibilités de remplacement.

Si notre association multiplie toutes les actions au niveau national pour arrêter cette casse systématique (recours juridiques, manifestations, pétitions), il appartient aux acteurs sur le terrain, au sein de chaque établissement, de défendre un système capable d'assurer la réussite de tous les élèves. Votre engagement personnel est en ce sens incontournable !

La FCPE souhaite à tous les enfants et à leur famille un très bel été.

Contact : fcpe.gbraque@gmail.com
http://www.cpe75.org/spip/-13-College-Georges-Braque-?var_mode=recalcul

VOYAGES SCOLAIRES

Plusieurs voyages se sont tenus cette année 2009-2010, de septembre à juin. La saison a été inaugurée avec le voyage des latinistes à Rome et Naples. Par ailleurs, des échanges avec la Grande-Bretagne (une première), l'Allemagne (Aix-la-Chapelle pour les 6^e et Berlin pour les 4^e) se sont tenus. Un voyage en Espagne s'est déroulé dans la région de Valence.

Mme Oberkampf (allemand) et M. Ruiz (espagnol) ont mis au point ces échanges et voyages depuis plusieurs années. L'une et l'autre prennent leur retraite cette année. Nous tenons tout particulièrement à les remercier pour leur investissement et leur volonté d'offrir aux enfants le goût de la communication *in situ* et de la découverte d'autres horizons.

Nous tenons à rappeler aux parents que les conditions financières ne doivent en aucun cas empêcher la participation des enfants. N'hésitez pas à contacter le collège (professeur organisateur, principal, CPE) ou les associations de parents.



Témoignages

S i e s i n d a l l e B e r l i n e r !

Le voyage des 4^e à Berlin, du 2 au 10 mai, s'inscrit dans un programme structurel d'échanges entre notre collège et l'Allemagne.

Les enfants ont ainsi pu faire connaissance avant le voyage de leur correspondant.

Le voyage s'est effectué en avion. Arrivés vers 9 h 00 à l'aéroport, le groupe a fait un petit tour du quartier Neuklön de Berlin avant d'être accueilli dans les familles. Pas de problème de communication cette fois : forts de leurs trois ans de pratique de la langue, les enfants n'ont eu aucun mal à discuter avec leurs hôtes ! Chance ou malchance ... pour notre « élève témoin », ce voyage ne s'est pas traduit par une découverte de la gastronomie germanique, sa famille étant d'origine turque, avec boulettes de viande, feuilles de vigne et pizzas turques au menu !

Les journées ont été rythmées par de nombreuses visites, dont quelques-unes effectuées avec les correspondants. Les plus appréciées ont été le Reichstag et le grand parc de Postdam, sous un grand soleil de printemps.

L'ambiance dans le groupe a été très bonne, que ce soit entre les enfants ou avec les accompagnateurs, dont monsieur le principal, venu rejoindre ses troupes en fin de séjour pour fêter dignement les dix ans de partenariat avec le collège berlinois.

Voyage organisé par Mme Oberkampff (allemand), accompagnée de M. Calauzènes (histoire-géographie).

V i v a E s p a ñ a !

Le voyage des 4^e en Espagne s'est déroulé du 6 au 12 mai.

Après une « nuit réparatrice » dans le car (départ de Paris à 15 h 30 pour arriver à Barcelone à l'aube), les Parisiens ont débarqué pour une visite rapide de la capitale de la Catalogne, puis ont repris le car pendant six heures pour rejoindre leur point de chute, Cullera, dans la banlieue de Valence. Les voyageurs se sont ensuite égayés dans les familles d'accueil.

Témoignage : « On a mangé des portions énormes, ils parlaient fort mais pas français ni anglais, ce qui fait qu'on avait du mal à communiquer ». Évidemment, avec six mois d'espagnol dans le ventre, cela reste léger pour tenir une conversation... « Heureusement qu'on avait pris le dictionnaire... et qu'il y avait match de foot à la télé ! ».

À partir de Cullera, le programme de visites dans Valence et sa région s'est déroulé tambour battant, avec une mention particulière pour El Palma, le village de pêcheurs, et le musée océanographique de Valence. Si l'on interroge un participant sur son meilleur souvenir du voyage, c'est sans nulle hésitation « les bonnes rigolades dans le car » qui dominent ainsi qu'une meilleure connivence entre camarades, un autre regard sur les enseignants, plus décontractés qu'au collège ou au contraire plus stressés selon les circonstances...

Le meilleur moment ? « Le temps libre entre nous ! »
Querida Libertad...

Organisateur : M. Ruiz (espagnol), accompagné de Mme Katuchewski (français), M. Laguiel (maths).

PORTRAIT

Nathalie Hernu,
coordinatrice UPI

Le collège accueille plusieurs élèves dans une UPI. Nous avons voulu savoir en quoi consiste cette structure et ce qu'elle propose. Nathalie Hernu, coordinatrice, a bien voulu répondre à nos questions.



Nathalie Hernu, à gauche, et les trois membres de l'équipe de l'unité pédagogique d'insertion.

*Quelle est votre fonction au collège ?
Avez-vous une formation spécifique ?*

Je suis la coordinatrice de l'unité pédagogique d'intégration. Je suis enseignante issue du premier degré (professeure des écoles) depuis dix ans. L'an dernier, je me suis spécialisée et je suis désormais titulaire d'un certificat appelé CAPA-sh option C qui atteste d'une capacité à enseigner auprès d'élèves ayant un handicap moteur, d'élèves hospitalisés et d'élèves porteurs de troubles des apprentissages dont font partie les troubles du langage.

*Qu'est-ce qu'une UPI ? À quoi ça sert ?
Quelle en est la spécificité au collège ?*

L'UPI (unité pédagogique d'intégration) est un dispositif collectif de scolarisation en milieu ordinaire. Il est implanté dans des structures du second degré (collège ou lycée) et vise à répondre aux besoins éducatifs particuliers d'élèves malades ou handicapés. La spécificité de l'UPI de Georges-Braque est d'accueillir des jeunes porteurs de troubles sévères du langage (dyslexie, dysphasie..).

Les enfants accueillis en UPI ont-ils été sélectionnés ? Sur quels critères ?

La famille du jeune concerné a fait au préalable une demande de reconnaissance de handicap auprès de la MDPH (maison départementale du handicap). Après cette reconnaissance, l'équipe de suivi de scolarisation (parents, enseignants, rééducateurs, médecins) se

réunit et propose une scolarisation en UPI qui doit être validée par la MDPH.

Les élèves accueillis à Georges-Braque ont reçu une notification de scolarisation en UPI et c'est le rectorat qui les a affectés ici.

L'UPI accueille-t-elle des élèves de tous les niveaux ? Combien de temps peut-on en bénéficier ?

L'UPI accueille des élèves de la 6^e à la 3^e. Chaque année, l'appartenance à l'UPI peut être révisée en fonction du projet scolaire et des besoins de l'élève.

Ils sont inscrits dans une classe du collège et bénéficient du dispositif pour leur permettre de poursuivre une scolarité ordinaire. Le législateur, au travers de la loi de 2005, incite non pas à l'intégration mais à l'inclusion des élèves ; c'est-à-dire que les compensations mises en place pour palier les besoins des élèves sont au service d'une scolarisation le plus possible dans le milieu ordinaire.

Depuis combien de temps l'UPI dyslexie est-elle présente au collège ?

L'UPI existe depuis 2001 et a été la première sur Paris concernant les troubles des apprentissages.

Avez-vous des contacts réguliers avec les familles ? Quelles sont vos relations avec les enseignants des élèves dont vous vous occupez ?

Je fais partie intégrante de l'équipe enseignante du collège et nous travaillons en collaboration. Des réunions avec les enseignants et l'équipe administrative sont organisées régulièrement pour assurer un suivi efficace des élèves. La réussite du projet de l'élève dépend de la qualité des échanges entre tous les acteurs : parents, enseignants, rééducateurs, auxiliaires de vie scolaire, équipe médicale et bien sûr les élèves eux-mêmes. Ces rencontres sont organisées aussi souvent que nécessaire.

Les élèves d l'UPI sont-ils suivis par ailleurs (orthophoniste, etc.) ?

Chaque élève a, dans son projet de scolarisation, un parcours de soin en rapport avec ses besoins que ce soit en orthophonie, en ergothérapie, ou également dans le cadre d'un suivi psychologique.

Si j'ai un enfant dyslexique, en quoi l'UPI peut-elle lui être utile ?

L'appartenance à l'UPI permet à l'élève de suivre une scolarité dans sa classe de référence en mettant en place des compensations liées à son handicap. Ces aides peuvent se situer au niveau d'un accompagnement humain ou matériel et également en adaptant les supports écrits pour lui permettre le plus d'autonomie possible.

La coordinatrice d'UPI n'est pas seule auprès des élèves : un auxiliaire de vie scolaire (AVS) collectif est rattaché au dispositif ; il peut accompagner les élèves en classe et participe aux activités proposées dans les moments de regroupement. L'UPI de G.B. dispose aussi de deux AVS individuelle qui accompagnent chacune deux élèves. C'est également la MDPH qui a accordé ces affectations après analyse de la demande effectuée par l'équipe de suivi.

Travaillez vous avec d'autres personnes qui comme vous, prennent en charge des enfants dyslexiques ?

Des rencontres sont organisées tout au long de l'année avec d'autres coordinateurs d'UPI afin d'échanger sur nos pratiques.

Pensez-vous que cette structure est utile ? Quelles en sont les limites ?

Depuis la loi sur le handicap de 2005, la scolarisation des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire a été renforcée. Les résultats scolaires des élèves associés à la poursuite de leur scolarité au-delà du collège montrent toute l'efficacité d'un tel dispositif au sein d'une équipe soudée.

LE FOYER SOCIO-ÉDUCATIF : DES ACTIVITÉS POUR TOUS

En 2009-2010, soixante collégiens ont pu profiter des activités offertes par le foyer : si les clubs théâtre, lecture, jardinage, couture, de langue (allemand et espagnol) et l'atelier d'arts plastiques ont rencontré leur public, certains ateliers ont connu une fréquentation plus aléatoire (cinéma), ou ont disparu faute de participants (atelier bilangue anglais).

Avant la représentation théâtrale du 10 juin 2010, les travaux confectionnés ont été exposés en compagnie des animateurs. Pour la rentrée 2010, de nouveaux projets sont à l'étude : un atelier de danse (qui requiert un encadrant) et un journal, projet de collégiens de 6^e B. Les initiatives sont les bienvenues en termes de soutien aux activités existantes et de mise en œuvre de nouvelles pour la rentrée 2010 afin que le plus grand nombre de collégien(nes) puissent, pour un droit d'entrée minime (8 €) à l'année, prendre part à des ateliers artistiques et culturels.

LE FORUM DES LYCÉES, NOUVEAUTÉ 2010 !

Pour la première fois, les élèves de 3^e, futurs lycéens, et leurs parents ont pu assister le 27 mars dernier, dans la belle salle des fêtes de la mairie du 14^e arrondissement, à un forum des lycées généraux et technologiques. Organisé par les unions locales FCPE des 5^e.

6^e, 13^e et 14^e arrondissements, les objectifs étaient d'une part de présenter la procédure d'affectation informatisée AFFELNET ⁽¹⁾ et d'autre part de donner l'opportunité aux parents et élèves de rencontrer autour des stands de chaque lycée du district ⁽²⁾, des représentants de parents d'élèves de ces établissements, l'occasion de poser toutes les questions qui accompagnent cette importante étape aux parents impliqués dans la vie des lycées. Forte affluente et bonne ambiance dans les stands. Nombreux sont repartis avec des réponses à leurs questions, d'autres plus frustrés car aucune certitude ne peut être donnée concernant les réalisations des vœux d'affectation... Rendez-vous l'an prochain aux futurs élèves de 3^e et à leurs parents pour une édition améliorée !

(1) pour plus d'informations, voir le site de l'Académie.

http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_18951/l-orientation-apres-la-classe-de-troisieme.

(2) Paris est divisé en 4 districts pour l'affectation en lycée général et technologique : pour les habitants du 13^e, le district regroupe tous les établissements des 5^e, 6^e, 13^e et 14^e arrondissements.

RESTAURATION SCOLAIRE

Pour que le prix des repas ne coupe plus l'appétit aux familles les moins aisées, une fourchette de tarifs (de 13 centimes à 5 euros) a été prévue par le département de Paris. Les familles doivent faire calculer leur tranche tarifaire à l'aide du formulaire distribué aux élèves (même si la démarche a déjà été effectuée auprès de la caisse des écoles).

ACTUALITÉS ÉDUCATIVES

Réforme de la formation des enseignants

Tout le monde était contre : étudiants, parents, enseignants. Elle est passée quand même, cette réforme, qui troque une année de formation à l'enseignement à la charge de l'État contre deux années d'étude supplémentaires à la charge de l'étudiant !

Alors, armés de leur seul master, les futurs enseignants vont se devoir réinventer dès leurs premiers jours l'art de la pédagogie, et surtout de l'improvisation. À Georges-Braque, un nouvel enseignant de mathématiques inaugurerait le dispositif à la rentrée.

Journal écrit et réalisé par les parents d'élèves de la FCPE du collège Georges-Braque.

Pour nous joindre et pour toute suggestion de participation, de dossier, etc.

fcpe.gbraque@gmail.com

Nous ne résumerons pas ici tous les tenants et aboutissants de cette réforme mais vous renvoyons aux sites associatifs et enseignants :

- Le café pédagogique, l'interview de J.-L. Auduc, directeur adjoint d'IUFM

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2010/113_4.aspx

- Sur le site de la FCPE,

Le 2 juin 2010, trois organisations (FCPE + un syndicat enseignant et Sauvons l'université) ont déposé conjointement 6 requêtes assorties de demandes de référé-suspension auprès du Conseil d'État contre certains textes de la réforme.

<http://www.fcpe.asso.fr/index.php>

AGENDA

- Fin des cours : le 22 juin pour les 3^e, et le 24 pour les 6^e, 5^e, 4^e

- Brevet : 29 et 30 juin

- Commissions d'appel : 3^e : 22 et 23 juin ; 6^e et 4^e : 25 juin

Les résultats des affectations en 2nde seront communiqués le 30 juin (après l'épreuve de maths du brevet).

Rentrée

- 2 septembre 6^e et 5^e avec demi-pension pour les 6^e

- 3 septembre pour les 4^e et 3^e

- Reprise des cours le 6 septembre

CLIN D'ŒIL

Débat sur les sanctions...

